



Carghese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 13.04.2023.

Heure : 15h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Dominique POGGI ; Ange SUSINI ; Sandrine CINOTTI ; Alexia ZANETTACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Stéphanie ALESSANDRI

Représentés : Vannina NEGRONI donne procuration à Stéphanie ALESSANDRI

Secrétaire de séance : Jérôme ALESSANDRI

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, neuf élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2023/17 Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 : adoptée.
- Délibération n°2023/18 Approbation compte de gestion M14 2022 : adoptée.
- Délibération n°2023/19 Approbation compte de gestion M49 2022 : adoptée.
- Délibération n°2023/20 Approbation compte de gestion M4 2022 : adoptée.
- Délibération n°2023/21 Approbation compte administratif M14 2022 : adoptée.
- Délibération n°2023/22 Approbation compte administratif M49 2022 : adoptée.
- Délibération n°2023/23 Approbation compte administratif M4 2022 : adoptée.

- Délibération n°2023/24 Affectation des résultats du compte administratif M14 : adoptée.
- Délibération n°2023/25 Affectation des résultats du compte administratif M49 : adoptée.
- Délibération n°2023/26 Affectation des résultats du compte administratif M4 : adoptée.
- Délibération n°2023/27 Vote du budget primitif M14 2023 : adoptée.
- Délibération n°2023/28 Vote du budget primitif M49 2023 : adoptée.
- Délibération n°2023/29 Vote du budget primitif M4 2023 : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de chacune des délibérations, étant précisé que Monsieur le Maire n'a pas pris part aux votes qui concernent les comptes administratifs, et que Monsieur Dominique POGGI n'a pas pris part au vote qui concerne le budget primitif M14 2023.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Le procès-verbal de la séance précédente a été arrêté au début de la présente séance, et signé par le Maire et le secrétaire de la séance précédente.

Les informations suivantes ont été soulignées :

Budget de la commune M14 2023 : fonctionnement : 3 783 715, 92 euros ; investissement : 4 915 386, 55 euros. L'autofinancement (excédent dégagé de la section de fonctionnement et reversé dans la section d'investissement) est de 449 165, 62 euros. Le résultat du compte administratif de 2022 en investissement est le suivant : solde positif de 1 231, 61 euros. Il était de 965 680, 58 euros en 2021.

Budget de l'eau et de l'assainissement M49 2023 : fonctionnement : 1 048 943, 80 euros ; investissement : 2 003 570, 79 euros. La commune verse une aide financière à hauteur de 180 350 euros, destinée à la section de fonctionnement du budget M49. Le compte administratif 2022 de ce budget annexe fait apparaître un résultat déficitaire en fonctionnement de 51 037, 11 euros. Un déficit de 22 280, 88 euros avait été constaté au compte administratif de 2021.

Budget du port M4 2023 : fonctionnement : 3 081 640, 13 euros ; investissement : 1 715 730, 66 euros. L'autofinancement permet d'équilibrer la section d'investissement.

Budget de la crèche 2023 : fonctionnement : 376 960, 78 euros ; investissement : 8 180, 02 euros. La commune verse une aide de 125 000 euros à la crèche, et l'aide prévisionnelle de la CAF s'élève à hauteur de 167 499, 77 euros.

Montant des subventions versées aux associations :

ASC : 11 000 euros

Corsica footvolley : 5 000 euros

Pôle de santé : 20 000 euros

NOVE INSEME : 8 024 euros

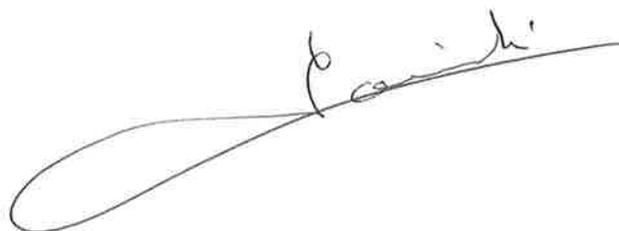
L'île aux enfants : 7 500 euros

Signatures

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Le Maire,
François GARIDACCI**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop on the left side and a long horizontal stroke extending to the right.

